

Selection Index 35 ESG

Description

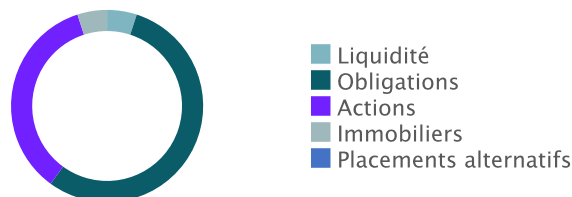
La stratégie «Selection Index 35 ESG» investit dans des fonds purement indiciels et est appliquée de telle sorte que le rendement et le risque du portefeuille correspondent au-tant que possible à ceux de la valeur de référence. La stratégie vérifiée tous les ans en fonction de critères de sélection clairement définis est fixée par le Conseil de fondation. Vous profitez de faibles coûts et vous pouvez faire verser les fonds lors du rachat dans votre patrimoine personnel. La part stratégique d'actions est de 35%.

Contact

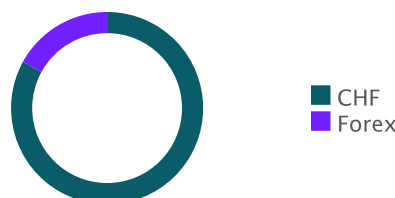
Liberty Prévoyance
 Mail clientservice@liberty.ch
 Tél +41 58 733 03 22
 Web www.liberty.ch

Composition des portefeuilles

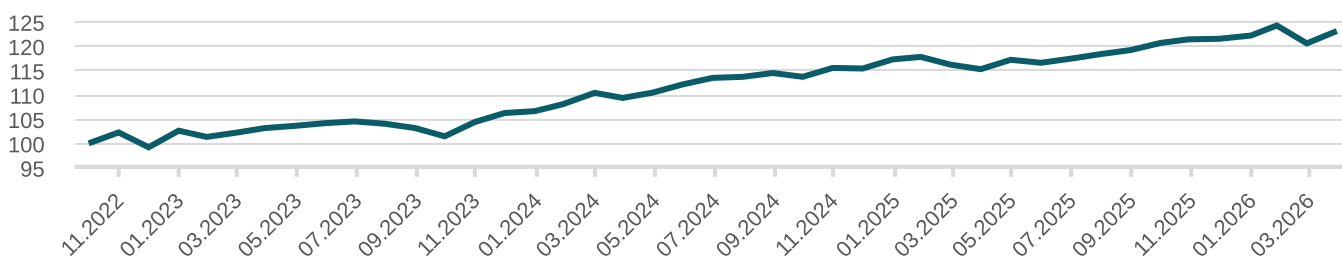
Catégorie d'actifs	Devise		
Liquidité	5% CHF		83%
Obligations	55% Forex		17%
Actions	35%		
Immobiliers	5%		
Placements alternatifs	0%		



Stratégie	TER
46.0% iShares SBI® ESG AAA-BBB Bond Index Fund (CH)	0.15% ⓘ
9.0% Vanguard ESG Global Corporate Bond Index Fund - CHF Hedged Acc	0.20% ⓘ
18.0% UBS (CH) Index Fund - Equities Switzerland All ESG NSL A-acc	0.13% ⓘ
13.0% Swisscanto (CH) Index Equity Fund World (ex CH) Responsible	0.25% ⓘ
4.0% Swisscanto (CH) Index Equity Fund Emerging Markets Responsible	0.28% ⓘ
5.0% Swisscanto (CH) Real Estate Fund Responsible Switzerland indirect (I)	1.22% ⓘ
Total	0.22%



Performance (indexée, en CHF)*



	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2026	0.55%	1.69%	-2.96%	2.10%									1.32%
2025	1.63%	0.43%	-1.37%	-0.79%	1.68%	-0.53%	0.73%	0.81%	0.70%	1.23%	0.61%	0.09%	5.29%
2024	0.36%	1.33%	2.18%	-0.95%	1.01%	1.53%	1.19%	0.18%	0.69%	-0.68%	1.61%	-0.10%	8.62%
2023	3.45%	-1.25%	0.87%	0.91%	0.45%	0.53%	0.36%	-0.46%	-0.84%	-1.66%	2.89%	1.79%	7.11%
2022											2.25%	-2.99%	-0.81%

	YTD	1 an	3 ans p.a.	5 ans p.a.
Performance*	1.32%	6.81%	6.08%	n/a

*La performance est basée sur un portefeuille modèle avec rééquilibrage mensuel.

Méthode

Les fonds utilisés se sont engagés dans l'« approche ESG », bien qu'il n'existe pas d'approche uniforme concernant la mise en oeuvre. ESG désigne les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance d'entreprise (G). Normalement, les « fonds ESG » réduisent ou évitent les risques liés à des secteurs tels que les armes, le tabac, les énergies fossiles, les jeux de hasard ou les divertissements pour adultes. Souvent, ils recherchent également l'échange avec des entreprises ("stewardship voting"/"engagement").

Disclaimer

Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser à votre conseiller. Les performances du passé ne sont ni une garantie ni une indication concernant les performances futures. Les informations juridiques disponibles sur <http://factsheet.liberty.ch/fr> sont applicables.